

**Service de la Tutelle :** Depuis la rentrée 2010, les Tutelles congréganistes et la Tutelle diocésaine ont décidé de prendre en compte le coût spécifique de la Tutelle. Concrètement, la cotisation « Services Communs » des établissements sous Tutelle congréganiste est diminuée de 2,07 € par élève en 2026-2027. Pour les établissements sous Tutelle diocésaine, le coût de l'exercice de la Tutelle continue est intégré aux « Services Communs ».

**Charges des OGEC mutualisées pour l'ensemble des écoles assumées par les Services Communs**

107,23 €

- ⇒ Indemnités de direction du chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré (statut unique du chef d'établissement en date du 24/03/2017) dans le cadre de la péréquation
- ⇒ Animation pédagogique entrants dans le métier
- ⇒ Cotisations reversées aux instances nationales, régionales et diocésaines

4,56€

2,67€

**Service Investissement immobilier \***

Suivi et coordination des dossiers d'investissement immobilier (visites architecte et conseils, mises aux normes, accessibilité), gestion de la solidarité pour les travaux (FONDEC)

2,67 €

2,67 €

2,67 €

**Service de pastorale \***

- ⇒ Accompagnement des équipes pastorales des établissements
- ⇒ Aide à l'animation pastorale et accompagnement des projets pastoraux dans le cadre des C.L.É.
- ⇒ Coordination des relations avec les instances diocésaines de catéchèse et pastorale

2,74€

2,74€

2,74€

**Services Communs à l'ensemble des écoles du département**

42,54€

- ⇒ **Service de la tutelle :**
  - Accompagnement des établissements sous tutelle diocésaine (exercice de la tutelle)
  - Accompagnement des chefs d'établissements (mission pastorale et ecclésiale) - Participation recrutement Chefs d'Etablissement
- ⇒ **Études prospectives et gestion des structures et des moyens**
- ⇒ **Service communication :** au service de l'ensemble des structures de l'Enseignement Catholique
  - Conseils en communication
  - Mise en œuvre des moyens de communication interne et externe
- ⇒ **Service pédagogique et éducatif :**
  - Aide à l'animation pédagogique et accompagnement des projets d'établissements dans le cadre des C.L.É
  - Accompagnement des chefs d'établissement - Liens avec les partenaires institutionnels - Ouverture à l'international
- ⇒ **Service B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers) :**
  - Suivi et accompagnement des structures pour l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP - ASH)
  - Accompagnement de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap
- ⇒ **Service RH externes :** suivi de la carrière des enseignants et des chefs d'établissement (nominations, mutations, arrêts, formations...)
- ⇒ **Service SAAR (Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement) des enseignants :**
  - Accueil, entretien, recrutement - Gestion des suppléances et des stagiaires
- ⇒ **Service de psychologie :**
  - Bilans psychologiques individuels d'évaluation et/ou d'orientation spécialisée - Accompagnement des personnes et des équipes
  - Conseil aux établissements en matière de protection de l'enfance - Actions de prévention santé et intervention de crise
- ⇒ **Service administratif :**
  - Suivi administratif de l'ensemble des écoles (ouvertures, fermetures de classes), traitement des statistiques et bases de données régionales et nationales des effectifs
  - Gestion et Comptabilité des Services Communs (DDEC - Institut Supérieur Ozanam - Courant d'Art - FEDECAR - Fondec - gestion dons et prêts immobilier)
  - Campagne de dons (suivi et administration)

42,32€

159,52€

159,52€

159,52€

\* Les charges correspondantes à ces 2 services ne peuvent être imputées sur les forfaits ou conventions municipales.